

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 octobre 2025

PLUSIEURS MESURES DE JUSTICE POUR LIMITER LES FRAIS BANCAIRES INJUSTES -  
(N° 1851)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

AMENDEMENT

N ° 55

présenté par

M. Le Coq, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« de circonstance du parti d'extrême-droite qui refuse de s'attaquer au pouvoir réel des banques et de la finance ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les députés LFI proposent cet intitulé pour caractériser la nature opportuniste et limitée de la démarche du RN.

Cette proposition de loi est "de circonstance" : elle est déposée uniquement parce que c'est la niche parlementaire du RN et qu'il faut bien inscrire quelque chose à l'ordre du jour. Le travail n'étant pas la meilleure qualité du RN (en atteste les traces de travail de Jordan Bardella au Parlement européen), plutôt que bosser, le RN a choisi de recopier un texte de gauche pour se donner une image sociale, sans conviction profonde.

La preuve en est que le RN ne porte aucune proposition structurelle de transformation du système bancaire. Il ne propose pas de créer un pôle public bancaire qui garantirait l'accès universel à des services financiers non-lucratifs. Il ne propose pas de séparer strictement les banques de détail et d'investissement pour protéger l'épargne de la spéculation.

Le RN ne propose pas de réorienter le crédit vers l'économie réelle et la bifurcation écologique. Il ne dénonce pas le financement massif des énergies fossiles par les grandes banques françaises. Il ne remet pas en cause les pratiques spéculatives qui sont le propre du capitalisme parasitaire et financiarisé.

Le RN ne s'attaque pas au pouvoir réel des banques et de la finance. Il se contente d'une mesure sur les frais bancaires, utile certes, mais qui laisse intact le modèle de la banque privée orientée vers la maximisation du profit.

Car s'attaquer réellement au pouvoir de la finance supposerait de remettre en cause les privilèges du capital, de contraindre les banques à servir l'intérêt général, de socialiser une partie du système bancaire. Or, le RN refuse toute mesure allant dans ce sens.

Disons-le, les banques, le RN les aiment bien, même beaucoup quand elles sont russes et proches de Poutine.

Ce qui nous permet de rappeler cette stricte vérité : le RN est un parti d'extrême-droite dont le programme économique est fondamentalement libéral et favorable au capital comme l'atteste son contre-budget. Il peut faire des déclarations démagogiques contre les banques, mais il ne les combattra jamais réellement, car il partage leur vision économique.

L'intitulé que nous proposons dit cette vérité : une proposition de circonstance, portée par l'extrême-droite, qui refuse de s'attaquer au pouvoir réel de la finance.